

RAPPORT LOCAL

OCCITANIE



Accompagner
les employeurs publics
dans leur politique handicap



Fonds pour l'insertion
des personnes handicapées
dans la Fonction publique



Photo de couverture : Najac

OCCITANIE

- ▶ Le mot du DTH
- ▶ Ça s'est passé en Occitanie
- ▶ Chiffres-clés
- ▶ Annexes

LE MOT DU DTH



Marc Guerrier de Dumast
directeur territorial
au handicap du FIPHFP

Quelles sont les spécificités de votre région ?

La région Occitanie est un territoire marqué par sa grande hétérogénéité et un accroissement démographique supérieur au national mais très inégalement réparti sur le territoire. Avec des pôles d'activités autour de Toulouse, Montpellier et Nîmes, des secteurs où la politique Handicap est plus facile à promouvoir. Dans les secteurs plus ruraux, les agents peuvent rencontrer des difficultés d'accès et de déplacement, ainsi que d'isolement.

Avec la période post-confinement, les employeurs publics se mobilisent pour insérer et maintenir dans l'emploi des personnels en situation de handicap.

Quelles attentes avez-vous perçues de la part des employeurs publics cette année ?

En 2023, nous avons voulu, à travers, de nombreuses animations, actions de sensibilisation et de formation, maintenir un lien avec les employeurs publics d'Occitanie. Les employeurs exprimant une forte demande de partage d'expériences et de bonnes pratiques, que le Handi- Pacte a intégré dans son plan d'actions.

Cette année a vu la publication de deux guides très bien accueillis, avec un « Kit pratique sur la période de préparation au reclassement (PPR) » et un « Guide pratique - outils et conseils pour optimiser ses recrutements de personnes en situation de handicap ».

Quels sont les événements et projets qui vous ont le plus marqué dans le cadre de l'action du FIPHFP cette année ?

L'Occitanie a accueilli le 6 décembre 2023, la dernière étape de son Tour de France des Handicaps Invisibles, étape consacrée aux troubles cognitifs et les troubles du spectre de l'autisme avec des prises de parole, des témoignages mais également des retours d'expérience d'employeurs publics.

ÇA S'EST PASSÉ EN OCCITANIE

RETOUR SUR LE SÉMINAIRE ANNUEL CONSACRÉ À L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP EN FIN DE CARRIÈRE

Le FIPHFP a organisé, mardi 24 janvier 2023, un séminaire annuel en Occitanie sur l'usure professionnelle et fin de carrière et posait la question de l'accompagnement des agents en situation de handicap présentant un risque d'inaptitude.

Un séminaire aux objectifs ambitieux

A l'occasion de cette rencontre, le FIPHFP s'est fixé de multiples objectifs qui ont été atteints tout au long de la journée :

- Donner un socle en rappelant des fondamentaux (constats, etc.)
- Mettre en lumière l'action du FIPHFP, au niveau national comme régional
- Mobiliser les directions, élus, représentants des trois fonctions publiques
- Repérer les dispositifs, bonnes pratiques et outils sur le sujet de gestion des secondes parties de carrière
- Favoriser l'intelligence collective au travers de séquences dédiées

Une matinée rythmée par différentes interventions

Séverine Beaudouin, directrice adjointe du FIPHFP, et Marc Guerrier de Dumast, directeur territorial handicap du FIPHFP, aux côtés de Sandrine Saintoyant de la PFRH et de Marie Piqué de la Région Occitanie, ont inauguré le séminaire avec un discours d'accueil des représentants d'employeurs publics.

L'équipe du Handi-Pacte Occitanie a ensuite contextualisé le sujet de la journée : les employeurs publics face à la gestion du handicap au travail et l'articulation de cette

thématique avec la gestion des secondes parties de carrière. Les résultats de l'enquête relative à la gestion de l'usure professionnelle et l'accompagnement des fins de carrières ont également été présentés.

En fin de matinée, certains employeurs ont partagé leurs expériences lors d'une table ronde et témoigné des actions spécifiques qu'ils ont mis en place au sein de leurs établissements pour accompagner les agents en fin de carrière en situation de handicap.

Des ateliers participatifs pour avancer sur une thématique incontournable

Durant l'après-midi, les 90 participants ont eu le choix entre différents ateliers sur le principe du Word Café. Ces rencontres en sous-groupes ont permis aux pairs d'échanger entre eux, d'esquisser collectivement des modalités de réponse aux besoins et de récolter les besoins des employeurs en matière d'appui à leurs démarches. Trois thématiques ont été abordées lors de cet après-midi rythmé par des animations participatives et innovantes :

- Quels acteurs mobiliser pour la gestion des fins de carrière des agents en situation de handicap ?
- Quel process / méthodologie pour l'accompagnement des agents en situation de handicap en fin de carrière ?
- Quels besoins identifiez-vous ? Quelles solutions est-il possible d'y apporter ? Que tester ?

Les employeurs ont ainsi pu échanger leurs idées pour qu'elles profitent à tous et faire avancer, ensemble, la thématique qu'est la fin de carrière des personnes en situation de handicap.



UN CLUB DES DRH SUR LE RETOUR À L'EMPLOI APRÈS UN ARRÊT DE TRAVAIL LONG

Le FIPHFP a organisé, jeudi 11 mai 2023, un webinaire à destination des DRH occitans sur le thème de l'accompagnement du retour à l'emploi après un arrêt de travail long. Cette rencontre a été l'occasion d'échanger des outils et pratiques mis en œuvre par les employeurs publics pour assurer le suivi des agents en arrêt, l'anticipation du retour à l'emploi et les modalités de ré-accueil proposées. Les objectifs de ce club étaient triples :

- Identifier les modalités d'accompagnement et dispositifs mobilisables durant l'arrêt de travail pour favoriser sa remobilisation (visite de pré-reprise, échanges directs avec l'agent, suivi RH, rôle de la commission maintien dans l'emploi...)
- Structurer le processus de retour de l'agent (sur ses anciennes ou nouvelles fonctions) : outils mobilisables, rôle du manager et du collectif de travail, modalités de suivi et d'évaluation du retour...
- Partager les bonnes pratiques ayant pu être mises en œuvre pas les employeurs

Le programme de cette rencontre a été pensé afin de mêler rappels, retour d'expériences et ateliers et d'immerger ainsi les 61 participants et les préparer aux situations qu'ils pourront rencontrer :

Le retour à l'emploi suite à un arrêt long : quelques rappels et retours d'expérience

- Rappel du cadre réglementaire, zoom sur les outils pratiques mobilisables
- Retour d'expérience de la Mairie & l'Agglomération d'Auch (intervention de Mme Géraldine Pechcontal)

Ateliers de travail thématiques

- Atelier n°1 : Comment organiser et structurer le suivi des agents en arrêt long ?
- Atelier n°2 : L'accompagnement du retour à l'emploi (de J-7 à J+7)

Restitution des ateliers et échanges

WEBINAIRE COMPENSER LE HANDICAP - LES PRESTATIONS D'APPUI SPÉCIFIQUE

Le Handi-Pacte du FIPHFP en Occitanie a organisé, mardi 3 octobre 2023, un webinaire autour de la thématique : Compenser le handicap - les Prestations d'Appuis Spécifiques (PAS). Il s'agissait du 3^{ème} webinaire d'un cycle de quatre autour de la thématique : « Du recrutement au maintien, les principales étapes de l'accompagnement des agents ». Cet événement s'est déroulé en présence de Marc Guerrier De Dumast, directeur territorial du handicap du FIPHFP, Mélissa Gicquel (Agefiph) et Louise Colle (Arieda). Il a réuni 129 participants. Ce webinaire a permis d'aborder les objectifs poursuivis par les PAS prestations d'appuis spécifiques :

- apporter un soutien d'expert aux prescripteurs qui restent les référents de parcours de la personne,
- être mobilisable à tout moment du parcours de la personne bénéficiaire,
- permettre d'identifier les potentiels freins, liés au handicap, au regard du projet professionnel de la personne,
- mettre en œuvre des expertises, des conseils ou des techniques/modes de compensation.

Les modalités de mise en œuvre des PAS ont également été évoquées : organisation des différentes PAS (déficience motrice, déficience visuelle, déficience auditive, déficience intellectuelle ou mentale, déficience psychique), prestataires, prescripteurs... avec une présentation des prestataires en Occitanie. Les évolutions du marché des PAS et de leur mobilisation

Les PAS faisant actuellement l'objet d'un renouvellement de marché, les évolutions liées à ce dernier ont également été abordées, notamment la nécessité de passer par la plateforme digitale de l'Agefiph pour la mobilisation des PAS - chantier de digitalisation en cours.

Enfin l'Arieda, prestataire des PAS auditives, a présenté des cas pratiques avec :

- Illustration d'une situation de personnel administratif dans un lycée agricole
- Illustration d'une situation d'un agent de service hospitalier

UN GUIDE PRATIQUE POUR OPTIMISER SES RECRUTEMENTS DE PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Le Handi-Pacte du FIPHFP en Occitanie a réalisé un guide pratique regroupant des outils, conseils et fiches pratiques afin d'optimiser le recrutement de personnes en situation de handicap au sein de la Fonction publique (publication 2024).

Un guide pratique pour professionnaliser sa démarche de recrutement

En tant que premier employeur de France, la Fonction publique contribue fortement à l'insertion des personnes en situation de handicap et leur offre un grand nombre d'opportunités professionnelles, en s'ouvrant de plus en plus à des profils privés, via d'autres moyens de recrutement que le concours : recrutement contractuel, recours à l'apprentissage, service civique...

Les personnes en charge du recrutement ont de plus en plus besoin de s'outiller et de renforcer leur méthodologie de recrutement, en l'adaptant au profil des personnes en situation de handicap. C'est pourquoi le FIPHFP a souhaité créer un guide pratique et le mettre à disposition des employeurs publics. Il contient de nombreux ingrédients pour professionnaliser davantage sa démarche de recrutement et met à disposition des fiches outils utilisables au quotidien. À destination de toute personne en charge de tout ou partie du processus de recrutement dans son organisation, il se veut pragmatique, simple d'utilisation et efficace. Fiches outils, vidéos, articles, apports RH, il foisonne d'ingrédients pour vous accompagner dans vos recrutements au quotidien. Ce guide pratique intègre une dizaine de fiches outils

pour accompagner les employeurs publics dans leurs recrutements :

- Fiche 1 : Définir le poste
- Fiche 2 : Profil du candidat
- Fiche 3 : Check-list offre d'emploi Handi-accueillante
- Fiche 4 : Grille sélection CV
- Fiche 5 : Grille entretien téléphonique
- Fiche 6 : Auto-évaluation : mes compétences pour recruter
- Fiche 7 : Optimiser vos recrutements et aborder le handicap
- Fiche 8 : Présenter le poste et l'organisation
- Fiche 9 : Sélectionner les candidats
- Fiche 10 : Assurer la traçabilité des entretiens
- Fiche 11 : Réaliser un entretien de suivi



RETOUR SUR LA 7^{ÈME} ÉTAPE DU TOUR DE FRANCE DES HANDICAPS INVISIBLES

Mercredi 6 décembre se tenait la dernière étape 2023 du Tour de France des handicaps invisibles du FIPHFP organisée à Toulouse, au sein de l'Institut National Polytechnique (INPT). Cet événement consacré aux troubles cognitifs et les troubles du spectre de l'autisme a réuni 160 participants.

Troubles cognitifs et troubles du spectre de l'autisme, de quoi parle-t-on ?

Après une ouverture officielle rythmée par les prises de parole de Clémence Wegscheider, directrice de la PFRH d'Occitanie, Mihaela Caussidery, directrice de l'INPT, et Marine Neuville, directrice du FIPHFP, la journée a débuté par une définition des termes par l'ASEI (Association Agir Soigner Éduquer Inclure) :

► **Les fonctions cognitives** sont l'ensemble des capacités que nous disposons pour analyser le monde qui nous entoure, traiter les informations, interagir, organiser des activités et prendre du recul. Parmi ces fonctions se trouvent l'attention, la mémoire, la perception, le langage, la motricité, la reconnaissance des émotions, les fonctions exécutives... Quand l'une de ces fonctions est perturbée : on parle de trouble cognitif.

► **Les troubles du spectre de l'autisme** sont des troubles neurobiologiques qui agissent sur le développement des individus. Les symptômes peuvent varier d'une personne à l'autre et évoluer au fil du temps. Les TSA vont avoir des conséquences sur la communication : difficultés à engager, maintenir et clôturer une communication, monopoliser la conversation, du mal à regarder dans les yeux ou au contraire avoir un regard insistant. Les personnes concernées peuvent avoir du mal à comprendre l'humour, l'ironie ou les sous-entendus et du mal à comprendre les codes sociaux.

► **Les lésions cérébrales et les pathologies évolutives** sont des dommages causés au cerveau suite à un accident ou à une maladie qui entraînent un changement de comportement chez la personne concernée. Les répercussions peuvent être complètement variables en fonction des personnes et entraînent des troubles cognitifs.

Une table ronde s'est ensuite tenue, invitant Brigitte Monier, référente handicap du CDG 30 et Valérie Lacombe-Piamat, cheffe du service Eau et Risques à la DDT 32 à apporter un retour d'expérience concernant des situations d'agents : difficultés rencontrées, modes de compensation mis en place, modalités d'implication du collectif de travail...

Enfin, Josef Schovanec, philosophe et écrivain, est intervenu l'après-midi dans le cadre d'une conférence inspirante pour réaliser un pas de côté avec un regard décalé évoquant tour à tour le sujet du handicap, des compétences, du management et du recrutement.

Tout au long de la journée, Jean Duverdier, dessinateur, a « croqué » les temps forts de l'événement laissant ainsi une trace humoristique des riches échanges de la journée.



CHIFFRES CLÉS

Source : Recueil statistique et base DOETH 2023 - Situation au 31/12/2022 (hors employeurs nationaux)
Employeurs assujettis avec ou sans contribution - hors employeurs ayant fait l'objet d'une contribution forfaitaire

6,74 %
TAUX D'EMPLOI DIRECT

5,09 %
dans la fonction publique D'ÉTAT

6,23 %
dans la fonction publique HOSPITALIÈRE

7,25 %
dans la fonction publique TERRITORIALE

18 296
bénéficiaires de l'obligation d'emploi recensés en 2023

1 243
dans la fonction publique D'ÉTAT

5 100
dans la fonction publique HOSPITALIÈRE

11 953
dans la fonction publique TERRITORIALE

3 222
RECRUTEMENTS

497
MAINTIENS

220
dans la fonction publique D'ÉTAT

3
dans la fonction publique D'ÉTAT

643
dans la fonction publique HOSPITALIÈRE

159
dans la fonction publique HOSPITALIÈRE

2 359
dans la fonction publique TERRITORIALE

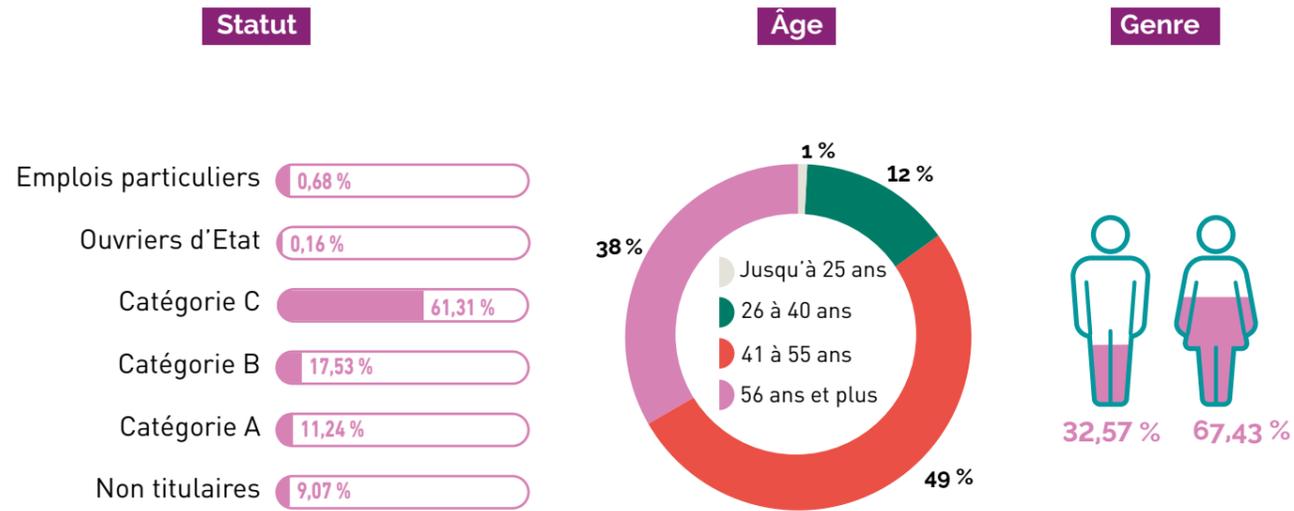
335
dans la fonction publique TERRITORIALE

5 442 497 €
D'INTERVENTIONS DIRECTES FINANÇÉES EN 2023

2 899 888 €
financés au travers des conventions employeurs

2 542 609 €
financés via la plateforme des aides

LES BOE EN 2023



DÉTAIL DES EFFECTIFS

	Effectifs				BOE				TED			
	FPE	FPH	FPT	TOTAL	FPE	FPH	FPT	TOTAL	FPE	FPH	FPT	TOTAL
ARIÈGE	66	2 991	4 050	7 107	3	179	266	448	4,55%	5,98%	6,57%	6,30%
AUDE	551	4 483	11 017	16 051	29	328	910	1 267	5,26%	7,32%	8,26%	7,89%
AVEYRON	323	4 741	5 282	10 346	14	254	271	539	4,33%	5,36%	5,13%	5,21%
GARD	520	11 134	16 862	28 516	35	754	1 389	2 178	6,73%	6,77%	8,24%	7,64%
GERS	187	3 513	5 577	9 277	5	221	427	653	2,67%	6,29%	7,66%	7,04%
HAUTE-GARONNE	13 025	17 059	48 256	78 340	672	1 057	3 581	5 310	5,16%	6,20%	7,42%	6,78%
HAUTES-PYRÉNÉES	386	5 091	6 051	11 528	18	339	518	875	4,66%	6,66%	8,56%	7,59%
HÉRAULT	7 729	14 741	33 133	55 603	395	895	2 252	3 542	5,11%	6,07%	6,80%	6,37%
LOT	144	2 600	4 517	7 261	4	170	280	454	2,78%	6,54%	6,20%	6,25%
LOZÈRE	139	1 765	1 662	3 566	3	102	134	239	2,16%	5,78%	8,06%	6,70%
PYRÉNÉES ORIENTALES	1 039	6 044	13 607	20 690	51	335	846	1 232	4,91%	5,54%	6,22%	5,95%
TARN	142	4 404	9 133	13 679	5	263	687	955	3,52%	5,97%	7,52%	6,98%
TARN-ET-GARONNE	163	3 328	5 814	9 305	9	203	392	604	5,52%	6,10%	6,74%	6,49%
OCCITANIE	24 414	81 894	164 961	271 269	1 243	5 100	11 953	18 296	5,09%	6,23%	7,25%	6,74%

LES CONTRIBUTIONS ÉMISES EN 2023

3 084 425.52 €

DE CONTRIBUTIONS ÉMISES, DONT :

Déclarations

3 044 573.52 €

725 482.45 €
dans la fonction publique D'ÉTAT

959 459.57 €
dans la fonction publique HOSPITALIÈRE

1 359 631.50 €
dans la fonction publique TERRITORIALE

Contributions forfaitaires

39 852.00 €

8 856.00 €
dans la fonction publique D'ÉTAT

0 €
dans la fonction publique HOSPITALIÈRE

30 996.00 €
dans la fonction publique TERRITORIALE

1 211 220 €

VERSÉS EN 2023 EN FAVEUR DE L'APPRENTISSAGE DANS LE CADRE DES AIDES PLATEFORME



LES CONVENTIONS EN 2023

9
CONVENTIONS
VALIDÉES EN 2023
PAR LE COMITÉ LOCAL
POUR UN TOTAL DE
3 727 584 €

Primo

2
dans la fonction
publique
HOSPITALIÈRE



Renouvellement

1
dans la fonction
publique
HOSPITALIÈRE



6
dans la fonction
publique
TERRITORIALE

10
CONVENTIONS
ENGAGÉES EN 2023
POUR UN TOTAL DE
5 370 733 €

Primo

2
dans la fonction
publique
HOSPITALIÈRE



Renouvellement

1
dans la fonction
publique
HOSPITALIÈRE



7
dans la fonction
publique
TERRITORIALE

ANNEXES

LE COMITÉ LOCAL

FONCTION PUBLIQUE DE L'ÉTAT

La Préfète de région
ou son représentant (Président)

Titulaires

Françoise Portal
Sylvain Molherac

Suppléants

Catherine Maneuf
Elodie Buisson

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Titulaires

Nathalie Auriac
Sophie Trilles
Philippe Heim

Suppléants

Claudie Faucon-Mejean
Jean-Louis Coll
Marie-Thérèse Lacombe

FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

Titulaires

Allia Pillon
Aurélie Verdier

Suppléants

Hélène Malterre
Delphine Deletoile

ORGANISATIONS SYNDICALES REPRÉSENTATIVES AU PLAN NATIONAL

Titulaires

Audrey Gonzales
Christophe Climaco
Nathalie Didier
Audrey Rosso
Frédéric Dayma
Sarah Heurtault
Vincent Mazzaron
Ali Moulkhaloua

Suppléants

Marilyn Pagno
Honorat Ruster
Olivier Vuillemin
Sabrina Sabatier
Yacina Loillier Baguigui
Lydie Bonnard
Frédéric Mason
Thierry Peres

ASSOCIATIONS OU ORGANISMES REGROUPANT DES PERSONNES HANDICAPÉES

Titulaires

Estève Grégoire
Louise Colle
Luc Ratajczak
Thierry Saint Orens

Suppléants

Guy Barathieu
Cyril Dumage
Jean-François Ducoin

PERSONNALITÉS COMPÉTENTES DANS LE DOMAINE DU HANDICAP

Rose David

Christine Vernerey

Marie-Cécile Dauger

SÉANCES DU COMITÉ LOCAL

▸ 09/03 ▸ 29/06 ▸ 05/10 ▸ 14 /12

GLOSSAIRE

Agefiph : Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées

ANFH : Association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier

ARS : Agence régionale de santé

BOE : Bénéficiaire de l'obligation d'emploi

Cap emploi : Organismes de placement spécialisés (OPS) exerçant une mission de service public, en charge de la préparation, de l'accompagnement, du suivi durable et du maintien dans l'emploi des personnes handicapées

CARSAT : Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail

CCAS : Centre communal d'action sociale

CD : Conseil départemental

CDG : Centre de gestion de la Fonction publique

CEP : Conseiller en évolution professionnelle

CHEOPS : Conseil national handicap & emploi des organismes de placement spécialisés

CHRU : Centre hospitalier régional universitaire

CMC : Conseiller en mobilité carrière

CNAV : Caisse nationale d'assurance vieillesse

CNFPT : Centre national de la Fonction publique territoriale

CNSA : Caisse nationale pour la solidarité et l'autonomie

COG : Convention d'objectifs et de gestion

CPF : Compte personnel de formation

CREFOP : Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle

CRP : Centre de réadaptation professionnelle

DEA : Dispositif emploi accompagné

DGAFP : Direction régionale de l'administration et de la Fonction publique

DGCL : Direction générale des collectivités locales

DGEFP : Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle

DGER : Direction générale de l'enseignement et de la recherche

DGOS : Direction générale de l'offre de soins

DGSIP : Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle

DREETS : Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

DINUM : Direction interministérielle du numérique de l'État

DOETH : Déclaration obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés

DTH : Directeur/trice territorial/e au handicap

DuoDay : Journée nationale pendant laquelle un

employeur public, privé ou une association accueille une personne en situation de handicap, qui forme un duo avec un professionnel volontaire pour découvrir son quotidien

EA : Entreprise adaptée

EHESP : École des hautes études en santé publique

ENT : Environnement numérique de travail

ESAT : Établissement et service d'aide par le travail

ESMS : Établissement ou service social ou médico-social

ESPO : Établissement de services de pré-orientation

ESRP : Établissement et services de réadaptation professionnelle

FALC : Facile à lire et à comprendre

FFH : Fédération française handisport

FIPHFP : Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique

FPE : Fonction publique d'État

FPH : Fonction publique hospitalière

FPT : Fonction publique territoriale

Handi-Pacte : Dispositif du FIPHFP et outil régional d'appui, d'animation et de développement de partenariats destiné à accompagner les employeurs publics dans leurs démarches d'insertion et de maintien des agents en situation de handicap

INJS : Institut national des jeunes sourds

INRAE : Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement

LADAPT : L'association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées

LSF : Langue des signes française

MDPH : Maison départementale des personnes handicapées

OPCO : Opérateur de compétences

PCH : Prestation de compensation du handicap

PEC : Parcours emploi compétences

PFRH : Plate-forme régionale d'appui interministériel à la Gestion des ressources humaines

PMSMP : Période de mise en situation en milieu professionnel

PPR : Période de préparation au reclassement

PRITH : Plan régional d'insertion des travailleurs handicapés

PRST : Plan régional de santé au travail

PSOP : Prestation spécifique d'orientation professionnelle

RGAA : Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité

RQTH : Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé

SEEPH : Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées

SPE : Service public pour l'emploi

TH : Travailleur handicapé

TMS : Troubles musculosquelettiques

TSA : Troubles du spectre de l'autisme

Retrouvez plus d'informations sur
www.fiphfp.fr

**Fonds pour l'insertion des personnes
handicapées dans la Fonction publique**

12 avenue Pierre Mendès France
75914 Paris Cedex 13

Téléphone : 01 58 50 99 33
e-mail : eplateforme.fiphfp@caissedesdepots.fr

